

**BUREAU DE CERTIFICATION ET D'HOMOLOGATION
PRODUITS ET SERVICES TECHNOLOGIQUES CERTIFIÉS**

« Dossiers médicaux électroniques (DMÉ) »

Dernière modification : 10 décembre 2021

certification.homologation@msss.gouv.qc.ca

Solution DMÉ			Vérification administrative	Vérification clinique			Vérification TGV (2)	Vérification aux fins d'arrimage				Décision de certification
Nom	Version	Fournisseur		Fonctionnelle	UMF (1)	Télesanté		DSQ (3)	APSS-T (4)	RVSQ (5)	SI-PMI (6)	
KINLOGIX	6.0x	TELUS SOLUTION EN SANTÉ INC.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	16 mai 2018
MEDESYNC	9.0 x	TELUS SOLUTION EN SANTÉ INC.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	16 mai 2018
MYLE	3.4 x	MEDFAR solutions cliniques	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	16 mai 2018
OFYS	5.1 x	LOGICIELS INFO-DATA, INC	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	16 mai 2018
OMNIMED	10.28 x	OMNIMED.COM INC	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	16 mai 2018
SUITE MOBILEMED	4.2 x	MEDISOLUTION	✓	✓	—	✓	—	✓	✓	✓	✓	Suspendu
TOUBIB	2.7 x	OMNIMED.COM INC	✓	✓	✓	—	✓	✓	✓	✓	✓	16 mai 2018

1) **Vérification UMF** : Vérification en lien avec certaines pratiques spécifiques (mentorat) dans les unités de médecine famille

2) **Vérification TGV (Trousse globale de vérification)** : Vérification en lien avec la sécurité, la protection des renseignements personnels, la performance et la technologie

3) **Vérification DSQ** : Vérification d'interopérabilité avec les domaines disponibles au Dossier santé Québec soit Médicament, Laboratoire et Imagerie médicale.

4) **Vérification APSS-T** : Vérification d'interopérabilité avec le système d'Accès priorisé aux services spécialisés transitoires pour la prise de rendez-vous avec les médecins spécialistes.

5) **Vérification RVSQ** : Vérification d'interopérabilité avec le système de Rendez-vous santé Québec pour la prise de rendez-vous en première ligne (médecin de famille, infirmière, etc.)

5) **Vérification Si-PMI** : Vérification d'interopérabilité avec Système d'information pour la protection des maladies infectieuses pour le suivi au Registre de vaccination.

Remarque 1 : La colonne « Date de certification » confirme les DMÉ ayant réussi avec succès toutes les vérifications requises par le MSSS ainsi que les systèmes avec lesquels ils sont interopérables. Le Bureau de certification et d'homologation (BCH) recommande uniquement les DME avec une date de certification valide parce que ce sont les seuls ayant respecté toutes les exigences du MSSS et détenant un contrat de certification valide avec le MSSS.

Remarque 2 : Les DME Oscar-Qc et PURJINKE-DOSSIER ont été délestés par leur fournisseur. Le BCH ne recommande plus leur utilisation dans le secteur sociosanitaire.

Remarque 3 : Lorsqu'il est indiqué « Décision en attente », il faut comprendre que la solution en question ne satisfait pas entièrement à toutes les exigences du MSSS et que des travaux ou discussions sont en cours pour corriger la situation.

Remarque 4 : Lorsqu'il est indiqué « Suspendu », il faut comprendre que la solution en question ne satisfait pas à au moins une des exigences importantes dans le cadre de la certification DME et que le BCH est en attente du dépôt d'un plan de redressement viable de la part du fournisseur pour corriger la situation.

Remarque 5 : Avis d'appel d'intérêt en vigueur sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : Numéro : MSSS-DGTI-2015-02-13 et Numéro de référence : 868 191.